

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00335 Numéro SIREN : 409 192 580 Nom ou dénomination : 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2019 sous le numéro de dépôt 2347

Le - 3 MAI 2019

2019 B2347

56 ÉQUIPEMENTS GRANDES CUISINES

Société à responsabilité limitée

au capital de 78.400 euros

Siège social : Allée Bernard Palissy - Z.A.C. de Kerniol

56000 VANNES

409 192 580 R.C.S VANNES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 MARS 2019**

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 123.988,10 euros, de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	123.988,10 euros
------------------------	------------------

Affectation

Dividendes	80.007,20 euros	
Aux autres réserves	43.980,90 euros	
Totaux	123.988,10 euros	123.988,10 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 81,64 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2019.

Il est rappelé que toute distribution de dividendes réalisée au profit d'associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France donne lieu au prélèvement à la source :

- des contributions sociales au taux de 17,2%.
- et d'un prélèvement au titre de l'impôt sur le revenu de 12,8 % sans abattement de 40%.

Les contribuables peuvent opter pour la soumission au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Au cas présent, l'associée unique est une personne morale.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158- 3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 septembre 2017	80.007,20 €			
30 septembre 2016	-/-			
30 septembre 2015	99.999,20 €			

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

POUR COPIE
Certifiée Conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Bernard Palissy 56000 VANNES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 9 1 9 2 5 8 0 0 0 0 2 8		Néant ☐		*	
Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes				Exercice N clos le,		30/09/2018	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé				Le - 3 MAI 2019 (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (I)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AO		AQ	
		Constructions		AR		AS	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AT		AU	
		Autres immobilisations corporelles		AV		AW	
		Immobilisations en cours		AX		AY	
		Avances et acomptes		CS		CT	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CU		CV	
		Autres participations		BB		BC	
		Créances rattachées à des participations		BD		BE	
		Autres titres immobilisés		BF		BG	
		Prêts		BH		BI	
		Autres immobilisations financières*		BJ		BK	
TOTAL (II)				BL		BM	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BN		BO	
		En cours de production de biens		BP		BQ	
		En cours de production de services		BR		BS	
		Produits intermédiaires et finis		BT		BU	
		Marchandises		BV		BW	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BX		BY	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BZ		CA	
		Autres créances (3)		CB		CC	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CD		CE	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CF		CG	
		Disponibilités		CH		CI	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CJ		CK	
TOTAL (III)		CW					
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CM					
Primes de remboursement des obligations (V)		CN					
Ecart de conversion actif* (VI)		CO					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP		IA			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 78 400)			DA	78 400	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	193 630	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	7 840	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	435 064	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	123 988	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	838 923	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	95 008	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	17	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	500	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	623 139	
	Dettes fiscales et sociales			DY	195 538	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	26 330	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	940 534		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 779 457		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	910 792
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 466	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 371 197	FB		FC	2 371 197	
	Production vendue { biens * services *	FD	323 416	FE		FF	323 416	
		FG	1 167 263	FH		FI	1 167 263	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 861 877	FK		FL	3 861 877	
	Production stockée*					FM	(16 530)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	47 942	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 893 295
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 405 503	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(20 606)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	616 541	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(7 435)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	866 733	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 801	
	Salaires et traitements*					FY	617 477	
	Charges sociales (10)					FZ	197 865	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	23 022
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	40 035
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	15	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 774 955
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	118 339	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 548	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	5 548	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 602	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	6 602	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 053)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	117 286	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 033		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	45 900		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	48 933		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	12 206		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 541		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	17 748		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	31 184		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	24 483		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 947 777		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 823 789		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	123 988		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	39 961	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	47 942	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales				849			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				11 357			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				5 541			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					3 033		
Produits des cessions d'éléments d'actif					45 900		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 055	KE		KF	37 371			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	17 588	KT		KU	7 676	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	163 256	KW		KX			
		Matériel de transport*				KY	80 768	KZ		LA	25 183		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	26 063	LC		LD	1 643		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	287 676	LO		LP	34 502			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	65 564	8V		8W	5 000		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	600				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	51 920	IU		IV	15				
TOTAL IV				LQ	117 485	LR		LS	5 615				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	407 216	0H		0J	77 488				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	1 564	LW	37 862	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	25 264	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	163 256	MO		
		Matériel de transport			IV		MP	10 718	MQ	95 233	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	764	MT	26 942	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	11 482	NH	310 696	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				I0		0X	68 000	0Y	2 564	0Z	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C	600	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	51 935	2G			
TOTAL IV				I3		NJ	68 000	NK	55 100	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K	81 046	0L	403 659	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES								Néant ☐ *	
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 055	PF	89	PG	1 564	PH	580
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	16 730	QA	2 871	QB		QC	19 601
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	120 294	QE	9 097	QF		QG	129 392
	Matériel de transport	QH	48 701	QI	28 941	QJ	5 175	QK	72 467
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 716	QM	3 034	QN	752	QO	23 999
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	207 442	QV	43 943	QW	5 927	QX	245 460
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	209 497	ØP	44 032	ØQ	7 491	ØR	246 041
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES								Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		– corporelles	6E	6F	6G	6H		
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	22 857	6U	40 035	6V	62 892	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A	
	TOTAL III	7B	22 857	TY	40 035	TZ	UA	62 892
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	22 857	UB	40 035	UC	UD	62 892	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	40 035	UF			
	– financières		UG		UH			
	– exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								
10								

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	51 935	UV		UW	51 935			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	75 416		75 416					
	Autres créances clients		UX	740 535		740 535					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 366		2 366					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	71 510		71 510					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	20 694		20 694					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	308 672		308 672					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	90 874		90 874					
	Charges constatées d'avance		VS	2 288		2 288					
	TOTAUX			VT	1 364 293	VU	1 312 357	VV	51 935		
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 466		2 466						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	92 541		63 300		29 241				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	623 139		623 139						
Personnel et comptes rattachés		8C	84 993		84 993						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	54 835		54 835						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	44 261		44 261						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	11 447		11 447						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	17		17						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	26 330		26 330						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	940 034	VZ	910 792		29 241			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	17		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	63 601	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Annexe

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Utilisation de l'affacturage :

- Encours des créances payées avec subrogation : 271 595 €
- Dont en cours de créances financés : 266 458 €
- En cours de créances non financées : 5 137 €
- Retenues de garanties : 35 000 €
- Compte courant factor : 654 €

Fusion par 56 EQUIPEMENTS, absorbante

de la société FROID CLIMATISATION CHAUFFAGE, SARL au capital de 20 000€

-309, Rue de Kerlo 56850 CAUDAN - RCS LORIENT 512 161 456, société absorbée.

Actif Net Transmis : 22 550 €

Titres F2C détenus par la société absorbante : 68 000 €

Mali de Fusion = 45 450 €

L'article 745-4 du règlement modifié n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables prévoit que le mali de fusion sera comptabilisé à l'actif du bilan de la société absorbante dans un sous-compte "mali de fusion" du compte "fonds commercial" à hauteur de l'économie d'impôt futur générée par le transferts des déficits, en impôt différé d'actif.

Avant fusion, la société 56 EQUIPEMENTS détenait 100% du capital de la société FROID CLIMATISATION CHAUFFAGE.

AG en date du 31 mai 2018 - Décision de fusion

Effet rétro-actif au 1er octobre 2017.

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 779 458 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 123 988 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 Règles et méthodes comptables**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
- * Installations techniques : 6 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 Règles et méthodes comptables**Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 055	37 372	1 564	37 863
Immobilisations incorporelles	2 055	37 372	1 564	37 863
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	17 588	7 676		25 264
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	163 256			163 256
- Matériel de transport	80 768	25 183	10 718	95 234
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 064	1 643	764	26 942
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	287 676	34 502	11 482	310 696
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	65 565	5 000	68 000	2 565
- Autres titres immobilisés		600		600
- Prêts et autres immobilisations financières	51 921	15		51 936
Immobilisations financières	117 485	5 615	68 000	55 100
ACTIF IMMOBILISE	407 216	77 489	81 046	403 659

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	37 372	22 739	5 000	65 111
Apports		11 763	615	12 378
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	37 372	34 502	5 615	77 489
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 482	5 000	16 482
Scissions				
Mises hors service	1 564		63 000	64 564
Diminutions de l'exercice	1 564	11 482	68 000	81 046

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La société 56 EQUIPEMENTS a acheté des parts à la société FROID CLIMATISATION CHAUFFAGE, SARL au capital de 20 000€ - 309, Rue de Kerlo 56850 CAUDAN pour un montant de 5 000€ en date du 31 mai 2018.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 055	89	1 564	580
Immobilisations incorporelles	2 055	89	1 564	580
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	16 730	2 871		19 602
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	120 295	9 097		129 392
- Matériel de transport	48 701	28 941	5 175	72 468
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 717	3 034	752	23 999
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	207 443	43 943	5 927	245 461
ACTIF IMMOBILISE	209 498	44 033	7 491	246 041

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 364 294 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 936		51 936
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	815 952	815 952	
Autres	494 118	494 118	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 288	2 288	
Total	1 364 294	1 312 358	51 936

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients Facture à Etablir	2 339
Fournisseurs Avoir à Recevoir	63 000
Produits à recevoir	22 905
Total	88 244

 Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 78 400 euros décomposé en 980 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 940 034 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 467	2 467		
- à plus de 1 an à l'origine	92 542	63 300	29 241	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	623 139	623 139		
Dettes fiscales et sociales	195 539	195 539		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	26 348	26 348		
Produits constatés d'avance				
Total	940 034	910 793	29 241	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	63 602			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	17			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		80 270	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total		80 270	

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	89 467
Banques Intérêts courus à payer	451
Dettes provisionnées pour congés à	43 015
Organisme sociaux, charges sur cong	18 691
Etat autres Charges à payer	11 447
Clients Avoir à Etablir	4 262
Total	167 333

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 288		
Total	2 288		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	323 417		323 417
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 153 496		1 153 496
Ventes de marchandises	2 371 198		2 371 198
Produits des activités annexes	13 767		13 767
TOTAL	3 861 878		3 861 878

Charges et produits d'exploitation et financiers**Transferts de charges d'exploitation et financières**

	Nature	Exploitation	Financier
Avantages en nature repas		17 265	
Remboursement IJ		8 853	
Rembt Assurance		1 230	
Remboursement GASEL		2 078	
Rembt Aide ASP		1 219	
Refacturation Véhicule VOLVO à MG		8 954	
Refacturations Diverses TC		8 345	
Transfert de charges d'exploitation		47 943	
Total		47 943	

Charges et Produits exceptionnels

 Notes sur le compte de résultat**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	849	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 357	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 542	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 033
Produits des cessions d'éléments d'actif		45 900
TOTAL	17 748	48 933

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 15 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	2	
Ouvriers		
Total	15	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Utilisation de l'autorisation de découvert CMB	5 800
Avals et cautions	5 800
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	106 251
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	112 051
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Crédit-Bail**

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 106 250 euros.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 42 501 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 32 724 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.



Fid'ouest
Audit

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le

- 3 MAI 2019

2019 B2347

**56 EQUIPEMENTS
GRANDES CUISINES**

Allée Bernard Palissy

ZAC De Kerniol

56 000 VANNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes

SARL de commissariat aux comptes au capital de 24 984 € • RC Lorient 402 252 • Siret n° 40225280300018 • N° TVA intracommunautaire : FR4540225803



Fid'ouest
Audit

Fid'ouest Audit • Zone de la Forêt • 56400 AURAY • Tél. 02 97 24 23 90

A l'associé unique,

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 28 mars 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons apprécié le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

V RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant de la société.

VI RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

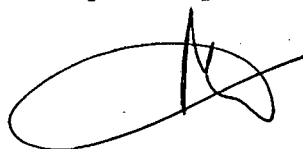
incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Auray, le 11 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
FID' OUEST AUDIT

Représenté par Caroline FERRAND

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, representing the name Caroline Ferrand.

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	710	580	130	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	37 153		37 153	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 264	19 602	5 662	858
Autres immobilisations corporelles	285 432	225 859	59 573	79 375
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 565		2 565	65 565
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	600		600	
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 936		51 936	51 921
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	403 659	246 041	157 618	197 719
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	166 145		166 145	146 307
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	132 894		132 894	112 287
Avances et acomptes versés sur commandes	2 690		2 690	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	815 952	62 893	753 059	751 713
Autres créances	494 118		494 118	363 765
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	70 646		70 646	114 034
Charges constatées d'avance (3)	2 288		2 288	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 684 733	62 893	1 621 840	1 488 105
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 088 392	308 934	1 779 458	1 685 824
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan Passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	78 400	78 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	193 630	193 630
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 840	7 840
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	435 065	323 413
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	123 988	191 659
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	838 923	794 943
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	95 008	162 736
Emprunts et dettes diverses (3)	17	1 369
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	500	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	623 139	395 787
Dettes fiscales et sociales	195 539	268 449
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 330	62 541
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	940 534	890 881
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 779 458	1 685 824
(1) Dont à plus d'un an (a)	29 241	92 542
(1) Dont à moins d'un an (a)	910 793	798 339
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 467	6 592
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de Résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	2 371 198	2 790 473
Production vendue (biens)	323 417	
Production vendue (services)	1 167 263	1 179 167
Chiffre d'affaires net	3 861 878	3 969 641
Dont à l'exportation		
Production stockée	-16 530	
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	47 943	41 730
Autres produits	5	25
Total I	3 893 296	4 011 396
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 405 504	1 723 311
Variations de stock	-20 607	14 093
Achats de matières premières et autres approvisionnements	616 542	336 336
Variations de stock	-7 435	-9 790
Autres achats et charges externes (a)	866 734	858 500
Impôts, taxes et versements assimilés	35 801	23 120
Salaires et traitements	617 478	582 317
Charges sociales	197 866	193 488
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	16	13
Total II	3 774 956	3 745 504
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	118 340	265 892
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 549	2 634
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	5 549	2 634
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	6 603	10 724
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	6 603	10 724
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 054	-8 090
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	117 286	257 802



Compte de Résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 033	
Sur opérations en capital	45 900	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	48 933	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	12 206	276
Sur opérations en capital	5 542	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	17 748	276
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	31 185	-276
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	24 483	65 867
Total des produits (I+III+V+VII)	3 947 778	4 014 030
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 823 790	3 822 371
BENEFICE OU PERTE	123 988	191 659
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	39 961	43 987
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Utilisation de l'affacturage :

- Encours des créances payées avec subrogation :	271 595 €
- Dont en cours de créances financés :	266 458 €
- En cours de créances non financées :	5 137 €
- Revenues de garanties :	35 000 €
- Compte courant factor :	654 €

Fusion par 56 EQUIPEMENTS, absorbante
de la société FROID CLIMATISATION CHAUFFAGE, SARL au capital de 20 000€
-309, Rue de Kerlo 56850 CAUDAN - RCS LORIENT 512 161 456, société absorbée.

Actif Net Transmis : 22 550 €

Titres F2C détenus par la société absorbante : 68 000 €

Mali de Fusion = 45 450 €

L'article 745-4 du règlement modifié n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables prévoit que le mali de fusion sera comptabilisé à l'actif du bilan de la société absorbante dans un sous-compte "mali de fusion" du compte "fonds commercial" à hauteur de l'économie d'impôt futur générée par le transferts des déficits, en impôt différé d'actif.

Avant fusion, la société 56 EQUIPEMENTS détenait 100% du capital de la société FROID CLIMATISATION CHAUFFAGE.
AG en date du 31 mai 2018 - Décision de fusion
Effet rétro-actif au 1er octobre 2017.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 56 EQUIPEMENTS GRANDES CUISINES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 779 458 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 123 988 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

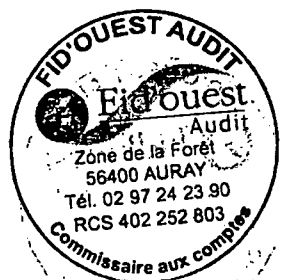
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Installations techniques : 6 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans

* Matériel de transport : 1 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 à 6 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 055	37 372	1 564	37 863
Immobilisations incorporelles	2 055	37 372	1 564	37 863
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	17 588	7 676		25 264
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	163 256			163 256
- Matériel de transport	80 768	25 183	10 718	95 234
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 064	1 643	764	26 942
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	287 676	34 502	11 482	310 696
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	65 565	5 000	68 000	2 565
- Autres titres immobilisés		600		600
- Prêts et autres immobilisations financières	51 921	15		51 936
Immobilisations financières	117 485	5 615	68 000	55 100
ACTIF IMMOBILISE	407 216	77 489	81 046	403 659



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	37 372	22 739	5 000	65 111
Apports		11 763	615	12 378
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	37 372	34 502	5 615	77 489
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 482	5 000	16 482
Scissions				
Mises hors service	1 564		63 000	64 564
Diminutions de l'exercice	1 564	11 482	68 000	81 046

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles



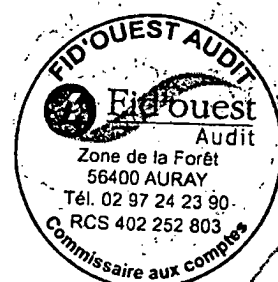
Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La société 56 EQUIPEMENTS a acheté des parts à la société FROID CLIMATISATION CHAUFFAGE, SARL au capital de 20 000€ - 309, Rue de Kerlo 56850 CAUDAN pour un montant de 5 000€ en date du 31 mai 2018.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 055	89	1 564	580
Immobilisations incorporelles	2 055	89	1 564	580
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	16 730	2 871		19 602
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	120 295	9 097		129 392
- Matériel de transport	48 701	28 941	5 175	72 468
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 717	3 034	752	23 999
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	207 443	43 943	5 927	245 461
ACTIF IMMOBILISE	209 498	44 033	7 491	246 041



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 364 294 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 936		51 936
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	815 952	815 952	
Autres	494 118	494 118	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 288	2 288	
Total	1 364 294	1 312 358	51 936
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients Facture à Etablir	2 339
Fournisseurs Avoir à Recevoir	63 000
Produits à recevoir	22 905
Total	88 244



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 78 400 euros décomposé en 980 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 940 034 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 467	2 467		
- à plus de 1 an à l'origine	92 542	63 300	29 241	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	623 139	623 139		
Dettes fiscales et sociales	195 539	195 539		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	26 348	26 348		
Produits constatés d'avance				
Total	940 034	910 793	29 241	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	63 602			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	17			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17 euros.



Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		80 270	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total		80 270	

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	89 467
Banques Intérêts courus à payer	451
Dettes provisionnées pour congés à	43 015
Organisme sociaux, charges sur cong	18 691
Etat autres Charges à payer	11 447
Clients Avoir à Etablir	4 262
Total	167 333

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 288		
Total	2 288		



☐ Notes sur le compte de résultat
Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	323 417		323 417
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 153 496		1 153 496
Ventes de marchandises	2 371 198		2 371 198
Produits des activités annexes	13 767		13 767
TOTAL	3 861 878		3 861 878

Charges et produits d'exploitation et financiers**Transferts de charges d'exploitation et financières**

Nature	Exploitation	Financier
Avantages en nature repas	17 265	
Remboursement IJ	8 853	
Rembt Assurance	1 230	
Remboursement GASEL	2 078	
Rembt Aide ASP	1 219	
Refacturation Véhicule VOLVO à MG	8 954	
Refacturations Diverses TC	8 345	
Transfert de charges d'exploitation	47 943	
Total	47 943	

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	849	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 357	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 542	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 033
Produits des cessions d'éléments d'actif		45 900
TOTAL	17 748	48 933



Autres informations

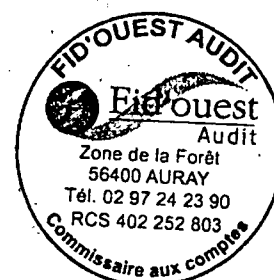
Effectif

Effectif moyen du personnel : 15 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	2	
Ouvriers		
Total	15	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Utilisation de l'autorisation de découvert CMB	5 800
Avals et cautions	5 800
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	106 251
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	112 051
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



 Autres informations**Crédit-Bail**

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 106 250 euros.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 42 501 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 32 724 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

